

## CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES

Convocation des élus par le Président le : 07/09/17  
Transmission aux élus du rapport et du projet de délibération le : 05/10/17  
Affichage le : 26/10/17  
Transmission préfecture le : 26/10/17  
AR Préfecture :  
N° : 078-227806460-20171013-lmc199717-DE-1-1  
Du : 26/10/17  
Délibération exécutoire le : 26/10/17

**COMMISSION PERMANENTE**

Séance du vendredi 13 octobre 2017

**POLITIQUE B05 AIDE SOCIALE À L'ENFANCE  
DOTATION SOCIALE GLOBALE : ATTRIBUTION DE  
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AUX COMMUNES**

LA COMMISSION PERMANENTE,

Sur le rapport de M OLIVIER LEBRUN ,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment son article L.121-2 précisant que dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, le département participe aux actions visant à prévenir la marginalisation et à faciliter la promotion sociale des jeunes et des familles ;

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment son article L.221-1 1° et 2° précisant les missions du service départemental de l'aide sociale à l'enfance ;

Vu la délibération du Conseil Départemental en date du 2 avril 2015 et notamment son article 33 portant délégation de compétences à la Commission Permanente pour l'attribution chaque année des aides financières hors dispositif fixé par le Conseil Départemental dont le montant n'excède pas 100 000 €, par bénéficiaire et par action ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 22 janvier 2016 portant adoption du budget primitif 2016, et notamment son article 8 arrêtant les modalités de versement des subventions ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 27 janvier 2017 attribuant à chaque Territoire une Dotation Sociale Globale permettant de développer des actions destinées à répondre aux besoins spécifiques identifiés,

et déléguant à la commission permanente le soin de statuer sur l'attribution des subventions proposées dans ce cadre ;

Vu les annexes techniques et financières jointes ;

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil Départemental,

Considérant qu'au titre de sa politique d'action sociale et de logement, d'insertion et de prévention en faveur de l'enfance, de la jeunesse et des familles, le Département des Yvelines entend soutenir les projets de développement local et de prévention portant sur l'ensemble des facteurs de risque auxquels les familles les plus fragiles, les enfants et les adolescents peuvent être exposés,

Considérant que les associations, collectivités et établissements publics visés par la présente délibération ont montré leur capacité à développer des actions de prévention et de soutien aux publics fragilisés, de lien social, et d'insertion,

Considérant que dans ce cadre, il convient de contribuer à la mise en œuvre de ces actions par l'attribution de subventions,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide l'attribution aux structures suivantes à vocation sociale, insertion, enfance-familles et logement, ayant présenté une demande de subvention au titre de l'année 2017 sur le Territoire d'Action Départementale Boucle de Seine d'un montant total s'élevant à 204 600 € et réparti ainsi :

- 154 100 € au titre du domaine Insertion sociale :

<b>Territoire concerné</b>	<b>Porteur de projet</b>	<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Montant attribué (€)</b>
TAD BS	CCAS Le Pecq	Ateliers solidaires	4 000
TAD BS	CCAS Marly le Roi	Ateliers numériques	4000
TAD BS	Solidarité logement Maisons-Laffitte/Mesnil-le-Roi	Aide à l'accès numérique de personne en réinsertion	600
TAD BS	ADIE	Accompagnement socio-économique de la communauté des gens du voyage	15 000
TAD BS	UFOLEP	Mam'en sport	2 500
TAD BS	UFOLEP	Insert'Sport	2 000
TAD BS	Solidarité Chômeurs	Accueil et accompagnement de tous les chercheurs d'emploi	3 000
TAD BS	KIWANISPORT	Rencontre départementale d'activités motrices et inter-établissements des Yvelines	2 500
TAD BS	ARPEIJE	Accompagnement social personnalisé	45 000
TAD BS	MODE D'EMPLOI	Espace d'insertion	75 500

- 41 500 € au titre du domaine Enfance-familles :

<b>Territoire concerné</b>	<b>Porteur de projet</b>	<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Montant attribué (€)</b>
TAD BS	MJC Sartrouville	Club de la citoyenneté	25 000
TAD BS	AGASEC	Co-construction de séjour adolescents	8 000
TAD BS	Commune de Maisons-Laffitte	Développement de la maison petite enfance	2 500
TAD BS	Planète sciences	Atelier parents/enfants	3 000
TAD BS	Confédération syndicale des familles	Accompagnement à la scolarité	3 000

- 9 000 € au titre du domaine Logement et développement social local :

<b>Territoire concerné</b>	<b>Porteur de projet</b>	<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Montant attribué (€)</b>
TAD BS	Solidarité logement Maisons-Laffitte/Mesnil-le-Roi	Insertion par l'accès au logement ou l'amélioration des conditions de logement de personnes en difficulté	3 000
TAD BS	Solidarité logement dans la Boucle	Logement-passerelle	6 000

Dit que les sommes correspondantes seront prélevées sur les crédits inscrits au budget départemental 2017 et suivants sur le chapitre 65, articles 6574, 65734.

Décide l'attribution aux structures à vocation sociale suivantes, ayant présenté une demande de subvention au titre de l'année 2017, d'une subvention départementale de fonctionnement pour le Territoire d'Action Départementale Centre Yvelines d'un montant total s'élevant à 33 000 € et réparti ainsi :

- 30 000 € au titre du domaine Insertion Sociale:

<b>Territoire concerné</b>	<b>Porteur de projet</b>	<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Montant attribué (€)</b>
TAD Centre Yvelines	ACR Agir Combattre Réunir	Etape de Dynamisation	30 000

- 3 000 € au titre du domaine Enfance – Familles :

<b>Communes</b>	<b>Porteur de projet</b>	<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Montant attribué (€)</b>
Houdan, Orgerus, Longnes	Hôpital de HOUDAN (service Oxyjeunes)	Inforums	3 000

Dit que les sommes correspondantes seront prélevées sur les crédits inscrits au budget départemental 2017.

Décide l'attribution aux structures à vocations sociales ayant présenté des demandes de subvention pour l'année 2017 sur le Territoire d'Action Départementale Grand Versailles pour un montant total de 22 450 € réparti ainsi :

- 12 450 € au titre du domaine de l'Insertion sociale :

Territoire concerné	Porteur du projet	Intitulé de l'action	Montant attribué (€)
Grand Versailles	CCAS du Chesnay	Atelier pour les professionnels de l'insertion	2 050
Grand Versailles	CCAS du Chesnay	Atelier de reprise de confiance en soi à destination du public BRSA	2 000
Grand Versailles	ATLANS	Action d'accompagnement auprès des bénéficiaires du RSA. « Mobilisez vos qualités »	8 400

- 10 000€ au titre du domaine Enfance et Familles :

Territoire concerné	Porteur du projet	Intitulé de l'action	Montant attribué (€)
Grand Versailles	CPEA	Création de jardins solidaires partagés	10 000

Dit que la somme correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget départemental 2017 et suivants sur le chapitre 65, articles 6574, 65734.

Décide l'attribution aux structures à vocation sociale suivantes, ayant présenté une demande de subvention au titre de l'année 2017 sur le Territoire d'Action Départementale Seine aval d'un montant total s'élevant à 606 355 € et réparti ainsi :

- 281 455 € au titre du domaine Insertion Sociale :  
*Dont 21 000 € concernent le domaine Autonomie*

Territoire concerné	Porteur de projet	Intitulé de l'action	Montant attribué (€)
Aubergenville	COMMUNE	La citoyenneté expliquée aux parents	2 000 €
Conflans Ste-Honorine	COMMUNE	Chantier insertion sociale et professionnelle	3 700 €
Mantes-la-Jolie	COMMUNE	Les seniors et le numérique	5 700 €
Mantes-la-Jolie	COMMUNE	Place temporaire en crèche pour public en insertion	12 205 €
Mantes-la-Jolie	COMMUNE	Les parenthèses musicales	7 000 €
Mantes-la-Jolie	COMMUNE	Cafés infos débat	5 000 €
Mantes-la-Jolie	COMMUNE	Atelier de sensibilisation à l'économie et à la gestion budgétaire	4 000 €

Mantes-la-Jolie	COMMUNE	Chantiers jeunes	40 000 €
Mantes-la-Jolie	COMMUNE	Ateliers coaching	6 000 €
Mantes-la-Jolie	COMMUNE	Expérience premier emploi	22 000 €
Mantes-la-Jolie	COMMUNE	ASL pré-emploi	55 000 €
Mantes-la-Jolie	COMMUNE	Première formation diplômante des jeunes en insertion	7 000 €
Les Mureaux	COMMUNE	Comité Local Initiatives Jeunesse	10 000 €
Les Mureaux	COMMUNE	Accompagnement en français des BRSA	30 000 €
Poissy	COMMUNE	Lieu d'accueil d'information sociale	5 000 €
Poissy	COMMUNE	Prévention auprès du public bénéficiaire d'aide alimentaire	5 000 €
Poissy	COMMUNE	Rencontres intergénérationnelles	1 000 €
Poissy	COMMUNE	Atelier d'inclusion numérique	1 500 €
Poissy	COMMUNE	Animation du quartier de Beauregard	4 000 €
Poissy	COMMUNE	Gestion urbaine de proximité	1 000 €
Poissy	COMMUNE	Lutte contre la fracture numérique	6 000 €
Poissy	COMMUNE	Lieu d'accueil Parents/Enfants	6 000 €
Poissy	COMMUNE	Conseil Municipal des jeunes – Conseil des Sages	350 €
Poissy	COMMUNE	Prévention par le sport	1 500 €
Poissy	COMMUNE	Journées découvertes pour les adolescents	2 500 €
Poissy	COMMUNE	Ciné débat prévention de la radicalisation	1 000 €
Poissy	COMMUNE	Animation sortie à destination de jeunes adultes	5 000 €
Vernouillet	COMMUNE	Prévention des difficultés et insertion des publics jeunes	11 000 €

○ Autonomie

<b>Territoire concerné</b>	<b>Porteur de projet</b>	<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Montant attribué (€)</b>
Mantes-la-Jolie	COMMUNE	Vulnérabilité des seniors	3 000 €
Mantes-la-Jolie	COMMUNE	Accompagnement des seniors en situation de vulnérabilité	18 000 €

- 207 500 € au titre du domaine Enfance – Famille :

*dont 11 000 € concernant le l'autonomie*

<b>Territoire concerné</b>	<b>Porteur de projet</b>	<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Montant attribué (€)</b>
Aubergenville	COMMUNE	Mise en place d'un café des parents	3 000 €
Aubergenville	COMMUNE	Création réseau violences intrafamiliales	2 000 €
Aubergenville	COMMUNE	Service jeunesse espaces jeunes	12 000 €
Aubergenville	COMMUNE	La parentalité vue par les enfants	3 000 €
Aubergenville	COMMUNE	Hôpital des doudous	500 €
Aubergenville	COMMUNE	Projets jeunes	10 000 €
Aubergenville	COMMUNE	Guide pratique des jeunes	1 500 €
Aubergenville	COMMUNE	Accueil et animation de proximité	12 000 €
Carrières-sous-Poissy	COMMUNE	Plan de lutte contre les violences faites aux femmes	3 000 €
Carrières-sous-Poissy	COMMUNE	Parent'aïles – Petite enfance	2 000 €
Carrières-sous-Poissy	COMMUNE	Entre pairs – Action en faveur de l'égalité femmes-hommes	3 000 €
Mantes-la-Jolie	COMMUNE	Réveillon solidaire	1 000 €
Mantes-la-Jolie	COMMUNE	Repair café	3 500 €
Mantes-la-Jolie	COMMUNE	Espaces parents-enfants/café des parents	18 000 €
Mantes-la-Jolie	COMMUNE	Village santé	8 000 €
Mantes-la-Jolie	COMMUNE	Pack ados	23 000 €
Mantes-la-Jolie	COMMUNE	Mantes <sup>+</sup> Etudiants	55 000 €
Mantes-la-Jolie	COMMUNE	Prise en charge des jeunes en situation d'exclusion scolaire	4 500 €
Les Mureaux	COMMUNE	Université Populaire des Parents	3 500 €
Les Mureaux	COMMUNE	Maison pour les familles	7 000 €
Les Mureaux	COMMUNE	Face à l'échec, la prévention	15 000 €

Chanteloup-les-Vignes	USCV	Soutien au sport adapté	6 000 €
-----------------------	------	-------------------------	---------

○ Autonomie

○

Territoire concerné	Porteur de projet	Intitulé de l'action	Montant attribué (€)
Mantes-la-Jolie	COMMUNE	Accueil enfants porteurs de handicap structures loisirs et TP	11 000

- 117 400 € au titre du domaine Politique Logement et Développement local social :

Territoire concerné	Porteur de projet	Intitulé de l'action	Montant attribué (€)
Aubergenville	COMMUNE	Jardin partagé	500 €
Aubergenville	COMMUNE	Animations estivales de rue	3 000 €
Carrières-sous-Poissy	COMMUNE	Hiver solidaire – Actions de lutte contre l'isolement	4 400 €
Carrières-sous-Poissy	COMMUNE	Fête de quartier – Action du vivre ensemble	4 000 €
Carrières-sous-Poissy	COMMUNE	Mobilité résidentielle	2 000 €
Mantes-la-Jolie	COMMUNE	Création d'un réseau de compétences	3 000 €
Mantes-la-Jolie	COMMUNE	Valorisation des habitants bénévoles	3 000 €
Mantes-la-Jolie	COMMUNE	Sorties et séjours familles	24 000 €
Mantes-la-Jolie	COMMUNE	Citoyen dans ma ville	28 000 €
Mantes-la-Jolie	COMMUNE	Actions intergénérationnelles	3 000 €
Mantes-la-Jolie	COMMUNE	Qualité de l'air intérieur	4 500 €
Mantes-la-Jolie	COMMUNE	Les jardins humains	8 000 €
Les Mureaux	COMMUNE	Observatoire recherche-action sur le vivre ensemble	5 000 €
Vernouillet	COMMUNE	Cohésion sociale	12 000 €
Mantes-la-Jolie	SC AGENCY	Valorisation de l'action UPP – After school	3 000 €
Carrières sous-Poissy	CAMINO TV	Ateliers de familiarisation numérique	10 000 €

Dit que les sommes correspondantes seront prélevées sur les crédits inscrits au budget départemental 2017 et suivants sur le chapitre 65, articles 6574, 65734.

Décide l'attribution aux structures à vocation sociale suivantes, ayant présenté une demande de subvention au titre de l'année 2017, d'une subvention départementale de fonctionnement pour le Territoire d'Action Départementale Saint-Quentin d'un montant total s'élevant à 5 000 € et réparti ainsi :

- 1 500 € au titre du domaine Insertion Sociale :

*Dont 1 500 € concernent le domaine Autonomie*

Territoire concerné	Nom du porteur	Intitulé de l'action	Montant attribué (€)
SAINT QUENTIN	Trappes Entraide Loisirs	Trappes Entraides Loisirs	1 500

- 3 500 € au titre du domaine Enfance-Familles :

<b>Territoire concerné</b>	<b>Nom du porteur</b>	<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Montant attribué (€)</b>
SAINT QUENTIN	Mairie de Villepreux	Lieu d'accueil et d'écoute Parents Enfants	1 500
SAINT QUENTIN	Mairie de Voisins-le-Bretonneux	Accompagnement à la scolarité	2 000

Dit que les sommes correspondantes seront prélevées sur les crédits inscrits au budget départemental 2017 et suivants sur le chapitre 65, articles 6574, 65734.

Décide l'attribution aux structures à vocation sociale suivantes, ayant présenté une demande de subvention au titre de l'année 2017, d'une subvention départementale de fonctionnement pour le Territoire d'Action Départementale Sud Yvelines d'un montant total s'élevant à 1 500 € et réparti ainsi :

- 1 500 € au titre du domaine Insertion sociale :

<b>Territoire concerné</b>	<b>Nom du porteur</b>	<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Montant attribué (€)</b>
SUD YELINES	Comité départemental UFOLEP	Prendre en compte l'isolement socio-professionnel	1 500

Dit que les sommes correspondantes seront prélevées sur les crédits inscrits au budget départemental 2017 et suivants sur le chapitre 65, articles 6574, 65734.

Décide l'attribution aux structures à vocation sociale suivantes, ayant présenté une demande de subvention au titre de l'année 2017, d'une subvention départementale de fonctionnement pour la Direction Générale Adjointe des Solidarités, Direction de l'Enfance et de l'Action sociale, d'un montant total s'élevant à 45 000 € et réparti ainsi :

- 45 000 € au titre du domaine Enfance-Familles :

<b>Direction concernée</b>	<b>Porteur de projet</b>	<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Montant attribué (€)</b>
DGAS-DEAS	Association Un avenir à deux	Mtoncouple Mtafamille, des parents en lien : Site et chaîne Youtube	45 000

Dit que les sommes correspondantes seront prélevées sur les crédits inscrits au budget départemental 2017 et suivants sur le chapitre 65, articles 6574, 65734.

Autorise Monsieur le Président du Conseil départemental à signer les conventions avec les structures bénéficiaires des subventions précitées sur la base des modèles annexés à la présente délibération.

*La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.*





## COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 13 octobre 2017

### DOTATION SOCIALE GLOBALE : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AUX COMMUNES

Délibération ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Président de la séance : Pierre Bédier.

Secrétaire :

Votent POUR (36) : Jean-Noël Amadei, Catherine Arenou, Marie-Hélène Aubert, Pierre Bédier, Georges Bénizé, Christine Boutin, Sonia Brau, Philippe Brillault, Hélène Brioix-Feuchet, Nicole Bristol, Laurent Brosse, Anne Capiaux, Claire Chagnaud-Forain, Bertrand Coquard, Olivier De la Faire, Sylvie D'Esteve, Cécile Dumoulin, Jean-Michel Fourgous, Ghislain Fournier, Janick Géhin, Marcelle Gorguès, Elisabeth Guyard, Josette Jean, Didier Jouy, Joséphine Kollmannsberger, Michel Laugier, Olivier Lebrun, Guy Muller, Karl Olive, Jean-François Raynal, Laurent Richard, Alexandra Rosetti, Yann Scotte, Laurence Trochu, Pauline Winocour-Lefevre, Cécile Zammit-Popescu.

Absents excusés (6) : Philippe Benassaya, Pierre Fond, Marie-Célie Guillaume, Alexandre Joly, Elodie Sornay, Yves Vandewalle.